



# Village de Pointe-Fortune

## CONVOCAATION

Par la présente, tous les membres du conseil du Village de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil qui se tiendra par téléconférence et à huis clos, LE LUNDI 3 JANVIER 2022, à 19h30 heures.

**TOUTES QUESTIONS DE CITOYENS PEUVENT ÊTRE SOUMISES AU CONSEIL VIA L'ADRESSE : municipalite@pointefortune.ca.**  
**LES QUESTIONS REÇUES AVANT LA PRÉSENTE RÉUNION SERONT SOUMISES AU CONSEIL DURANT LA PÉRIODE DE QUESTIONS. LES RÉPONSES POURRONT ÊTRE ADRESSÉES DIRECTEMENT À LA PERSONNE AYANT SOUMIS LA QUESTION ET/OU NOTÉES IMMÉDIATEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE QUI SERA PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET MUNICIPAL DANS LES JOURS SUIVANTS CETTE DERNIÈRE.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. Tenue de la réunion via téléconférence.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 du 15 décembre 2021.
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021.
6. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 31 décembre 2021.
7. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
8. Avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 393-2022 remplaçant le règlement numéro 360-2018 édictant le Code de d'éthique et de déontologie des élus es de Pointe-Fortune.
9. Adoption du règlement numéro 391-2022 concernant le taux de la taxe foncière générale et autres taxes pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022.
10. Adoption du règlement numéro 392-2022 concernant l'autorisation au greffier-trésorier de payer les dépenses incompressibles en 2022.
11. Adoption du règlement 390-2022 relatif au traitement des élus municipaux remplaçant le règlement 380-2020.
12. Période de questions.
13. Approbation des conditions de travail des employés municipaux pour 2022.
14. Autorisation de paiement pour les frais reliés aux services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux d'une partie de la rue Bois-de-Boulogne, de la rue de l'Église, d'une partie de la rue Nantel, d'ajout de dos d'âne permanent sur la rue Chouinard et de réhabilitation du pontceau du ruisseau à Charette sous la route 342.
15. Autres sujets:
16. Période de questions.
17. Levée de la séance.

23 décembre 2021

Jean-Charles Filion, directeur général